

# LA REFORME DE LA TARIFICATION SERAFIN-PH

## Contexte

Le projet de réforme SERAFIN-PH vise à mettre en place, dès 2020, une tarification fondée sur les besoins effectifs des personnes accompagnées et les prestations mises en œuvre (directement ou indirectement) pour y répondre.

Deux nomenclatures ont été arrêtées pour décrire les besoins des personnes accompagnées et les prestations délivrées par les structures. En proposant un langage commun, ces nomenclatures peuvent être utilisées dans la conduite des évaluations des besoins et la mise en place de réponses individuelles et collectives, territorialisées.

## Objectifs de la formation

La formation a pour objectif de donner aux professionnels les clés de compréhension de la réforme de la tarification : pourquoi change-t-on aujourd'hui le mode de financement des établissements et services ? Comment cette réforme s'inscrit-elle dans le nouveau paysage médico-social, en lien avec les autres réformes ?

Le second objectif est de décrire, avec les professionnels socio-éducatifs et avec les cadres, l'activité réalisée par la structure ou les structures selon les nomenclatures SERAFIN PH. Au terme de la formation, la structure disposera d'une trame de description des besoins des personnes accompagnées et d'une trame pour décrire l'activité de la structure en vertu de la nomenclature des prestations.

**Durée :** 1 jour / 6 heures – 9h30-12h30 / 13h30-16h30

**Dates :** Formation inter-établissements :

**Poitiers : 20 octobre 2025**

Formation en intra sur demande

**Lieu :** Bordeaux / Poitiers / Brive

**Intervenante :**

Patricia FIACRE, Sociologue et démographe

Marianne SCHMITT, Sociologue

**Tarif :**

Formation en intra : de 1 000 € à 1 400 € par jour

**Nombre de participants :**

Groupe de 8 à 15 personnes (sinon nous consulter)

## Contenu

- **Les réformes en cours et leur articulation** : à partir d'une cartographie des réformes actuelles, présentation des différentes composantes de ce nouveau paysage institutionnel
- **La nomenclature des besoins SERAFIN PH**
- **La nomenclature des prestations SERAFIN-PH**
- **Objectivation des besoins du public accueilli**
- **Description de l'activité de la structure** selon la nomenclature des prestations

En amont, un travail sera effectué par le CREAI-Nouvelle-Aquitaine à partir du dernier rapport d'activité et des tableaux de bord de l'ANAP renseignés par l'organisme.

## Public visé - Prérequis

Cette formation s'adresse aux professionnels d'encadrement et sociaux éducatifs des établissements et services médico-sociaux.

Pas de prérequis demandé.

## Dispositif pédagogique

Intervention auprès d'un groupe de 20 personnes maximum afin de favoriser les échanges et l'émergence des questionnements.

Les supports pédagogiques (diaporamas, ...) seront remis lors de la formation.

## Modalités d'évaluation

Voir modalités d'évaluation de la formation.